

Epargne 2020

Voyez loin!



Taux jusqu'à 4,6%

BANK OF AFRICA  
Groupe BMCE BANK

# LE MEDIUM

www.lemedium.info

Hebdomadaire d'Informations #  
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0387 du 21 au 27 Avril 2020- Prix : 250 F CFA

LUTTE CONTRE LE COVID 19 :

## Écoute et action, la méthode de travail de Faure Gnassingbé

P.3



## FUCEC-TOGO / COOPEC SOLIDARITE : Une agitation qui vaut plus de 711 millions de Francs CFA

P.5

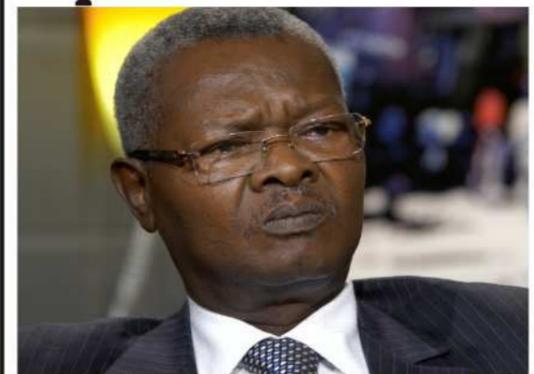


Une vue du siège de FUCEC-Togo à Attikoumé

ULTIME INVITATION CE MATIN D'AGBÉYOMÉ  
KODJO À LA GENDARMERIE :

## Ira-t-il au SCRIC ou c'est plutôt le SCRIC qui ira vers lui?

P.2



Agbéyomé Kodjo

GOUVERNANCE/SOCIÉTÉS :

## Nécessité d'un sérieux ménage, les cas TogoTelecom, Togocel et Togocom

P.2



Le siège de Togocom à Lomé

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi,  
une banque de Cvs, des formations.  
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo du jour

**Matin:**  
Partiellement couvert  
33°C  
**Après-midi:**  
Partiellement couvert  
27°C

CORONAVIRUS  
protégeons-nous



Je nettoie mon téléphone  
portable régulièrement

La Banque Autrement  
https://togo.coris.bank

CORIS BANK  
INTERNATIONAL

**EDITO**

**De la liberté absolue de conscience**

*Il y a un adage qui dit que : " L'homme naît libre, c'est la société qui le corrompt".*

S'il est vrai que l'Homme vit dans un milieu appelé Société comme le poisson vit et évolue dans l'eau, n'est-il pas important de s'interroger sur la notion de liberté et surtout celle de la liberté de conscience ? L'Homme avant d'agir et de réagir dans certaines situations ne devrait-il pas mesurer sa liberté et surtout questionner cette liberté ?

Si pour Antoine RIVAROLI, dit le Comte de Rivarol, dans 'Discours sur l'homme intellectuel et moral', " la liberté, pour l'homme, consiste à faire ce qu'il veut dans ce qu'il peut, comme sa raison consiste à ne pas vouloir tout ce qu'il peut ", la liberté signifie selon le dictionnaire Larousse, la situation de quelqu'un qui se détermine en dehors de toute pression extérieure ou de tout préjugé. Le Larousse va plus loin en parlant d'avoir sa liberté de pensée.

Il est dit et écrit, bien plus clamé haut et fort que le Togo est un Etat laïc. Avons-nous cherché à savoir ce que c'est que la Laïcité ? Quels sont les piliers de cette Laïcité dont nous nous prévalons ?

Précisons que la liberté de conscience, dont il est question dans cet éditorial, constitue l'un des trois piliers sur lesquels repose la laïcité. Par le principe de la liberté de conscience, la laïcité vise à donner les moyens à l'homme d'acquiescer une totale lucidité et une pleine responsabilité de ses pensées et de ses actes dans le respect des lois et des règles de la vie en communauté.

Chacun est donc libre de croire ou de ne pas croire, de choisir et de vivre ses convictions, religieuses, athées, agnostiques, d'en changer ou d'y être totalement indifférent.

Si donc la liberté de conscience est un point très important dans le concept de la Laïcité, on ne saurait occulter ce qu'est la conscience elle-même.

Pour Henri BERGSON, dans 'L'Evolution créatrice', " la conscience est un trait d'union entre ce qui a été et ce qui sera, un point jeté entre le passé et l'avenir... La conscience correspond exactement à la puissance du choix dont l'être vivant dispose ". Et à Simone de BEAUVOIR d'y ajouter dans 'L'Invitée' que " Chacun expérimente sa propre conscience comme un absolu... "

Crédo TETTEH

**GOUVERNANCE/SOCIÉTÉS :  
Nécessité d'un sérieux ménage, les cas Togo Telecom, Togocel et Togocom**

*Il nous en souvient que notre parution Numéro 271 du 17 au 23 octobre 2017, nous avons publié un sujet dont le titre portait sur : " POLITIQUE/GOUVERNANCE : Faure Gnassingbé devra faire le ménage dans son entourage ".*

Dans cet article, nous attirions l'attention du chef de l'Etat afin qu'il fasse le ménage dans son entourage. Nous avons été entendus et des signaux nous étaient parvenus. S'il s'était agi beaucoup plus de faire le ménage dans l'entourage politique du chef de l'Etat, il est cette fois-ci question de faire ce grand ménage toujours dans son entourage, avec cette précision que cela devra concerner tous ceux qui ont mal géré nos sociétés d'Etat avec des complicités à l'intérieur exposant ainsi la politique générale de Faure Gnassingbé.



Il est temps de décourager l'enrichissement illicite, les détournements de fonds, les surfacturations dans nos sociétés et dans l'exécution des projets de l'Etat.

Pour y parvenir, cela passe nécessairement par la dénonciation sans complaisance des mauvaises pratiques ayant prévalu, et

qui malheureusement ont laissé des exemples nauséabonds.

Pour cet exercice, notre réaction projetée dans les parutions à venir de revenir sur les mauvaises pratiques ayant eu lieu dans les grandes sociétés comme Togo Télécom, Togocel et aussi les mauvaises senteurs actuellement dans le groupe Togocom.

Nous ferons l'exercice de passer à la loupe les différentes directions de Togo Telecom, de messieurs Kokouvi Dogbé à Atcha Dédji en passant par Sam Bikassam et Ataféitom Tagba. Leurs collaborateurs imbibés seront aussi dénoncés même ceux qui seraient partis à la retraite.

Un exercice fastidieux qui nous permettra de relever les problèmes qu'ont connus en termes de mauvaise gouvernance ou de gestion, les différentes directions, avec un accent bien particulier sur les faiblesses et les défauts. Ainsi donc, nous situons les responsabilités sur des projets comme l'introduction de HUAWEI avec son réseau CDMA, les politiques des grands travaux dont la reprise de la

construction du siège de Togo Telecom, de la place de l'indépendance, de l'achat du patrimoine de la SGGG.

Entre autres dossiers également, nous évoquerons les surfacturations dans le mobilier et décoration du siège de Togo Telecom et l'affaire de traitement des termites dans les locaux de ladite société, sans oublier le scandale des terminaux.

Et c'est avec plaisir que dans nos prochaines parutions, nous nous intéresserons à l'actuelle gouvernance du Groupe Togocom cédé aux malgaches qui également souffrent déjà de critiques en rapport avec des actes posés à l'interne dans leur direction de la société. Nous insisterons sur les nominations à des postes de responsabilité dans le Groupe Togocom à l'allure de colonisation et surtout à des postes stratégiques.

Rappelons que c'est le 06 novembre 2019 que le gouvernement a officiellement accepté l'offre remise par le consortium international Agou Holding en vue de l'acquisition de 51% du capital du holding public TogoCom.

La cérémonie de signature de l'accord entérinant cette cession s'était déroulée à Lomé entre la ministre de l'Economie numérique Cina Lawson, son collègue des finances Sani Yaya et le PDG d'Axian, Hassanein Hiridjee, en présence du Premier ministre Komi Selom Klassou.

Le groupe, né de la fusion de Togocel et Togo Telecom, changeait ainsi de contrôle et désormais valorisée à plus de 210 milliards FCFA.

Crédo TETTEH



**TOGOSTARTUP.COM**

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

**EMPLOITOGO.COM**

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou frooz

[info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)

**MARCHESPUBLICESTOGO.COM**

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou frooz

[info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)

**SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE**

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000

sage gescom à partir de 600 000

sage paie rh à partir de 800 000

Pour les installations et formations, merci de nous contacter

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP

139 RUE VANLARE FACE CSTT

Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24

[info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)



Récapissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERE Razak

Impression : ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

## LUTTE CONTRE LE COVID 19 :

# Écoute et action, la méthode de travail de Faure Gnassingbé

Les voix s'élèvent de partout sur le territoire pour saluer les derniers chiffres liés au Covid-19 dans le pays. Hier, le nombre de personnes guéries du Covid-19 s'est accentué par rapport aux nouvelles contaminations. On dénombre 53 patients guéris du COVID-19 sur les 84 cas confirmés recensés. C'est une lueur d'espoir pour tous les Togolais qui, chacun à son niveau, appellent à la fin de cette pandémie. A ce stade du combat, le pays ne peut se débarrasser de cette hydre qui ne cesse jouer à cache à cache avec les chercheurs les plus réputés que si les populations adoptent une attitude responsable à tous égards. Car il semble qu'après plus de 6 semaines de l'existence effective des cas de contamination de la maladie dans le pays, certains continuent de vivre comme si de rien n'était. Ceci n'est pas responsable.

Par Ali SAMBA

Les autorités, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé en premier, jouent leur partition. Depuis son discours à la nation du 1er Avril, le Président de la République était sur le pont, multipliant les rencontres avec les spécialistes, prêtant une oreille attentive à leur recommandation et agissant dans l'urgence pour qu'aucun Togolais ne trespasse de cette maladie. Malheureusement, le pays en compte cinq (6) de nos jours. Et cela doit préoccuper plus d'un pour que les uns et les autres suivent les recommandations des autorités.



Echanges entre Faure Gnassingbé et le Professeur Majesté Ihou à la Présidence de la République.

Il est aisé de voir encore des Togolais se saluer et serrer la main vigoureusement comme s'il faisait un bras de fer. Quant à la distanciation physique ou sociale, c'est le cadet de leur souci. Les hommes continuent de jouer au Ludo et autre jeux en grappe, sans porter de masques. Quant aux femmes, ils sont semblables aux hommes, si ce n'est pire.

Les forces de l'ordre de la force spécial Covid19 ont fort à faire avec des récalcitrants qui ne bravent le couvre feu institué. Que d'actes inciviques et dangereux pouvant anéantir tous les progrès constatés depuis quelques jours, au grand dam du ministre de la sécurité, le Gal Yark Damhame, qui lui aussi, est au front et fait la ronde tous les soirs dans les quartiers de la capitale et au-delà pour s'assurer du respect du couvre feu par les populations et surtout pour prodiguer d'utiles conseils à ses éléments

sur le terrain pour qu'ils ne commettent pas des bavures sur les populations.

Comme le souligne si bien Pr. Majesté Watéba Ihou (Infectiologue, Doyen de la faculté des sciences de l'Université de Lomé), il faut en finir au plus vite avec cette maladie qui coûte les yeux de la tête à tout le monde. "Aucun pays ne peut se permettre de traîner dans cette situation" a lancé celui qui est au front chaque jour auprès des malades du Covid-19.

A la manette donc, Faure Gnassingbé qui draine dans son sillage, le gouvernement et toutes les bonnes volontés. En ce moment, les populations lui reconnaissent un leadership de même que les gros efforts qui sont faits et qui engendrent des résultats palpables. Il est félicité par le personnel soignant qu'il écoute beaucoup et tient compte des propositions qui lui sont faites. "C'est quelque chose qui

nous a émus et nous l'encourageons vraiment à continuer pour qu'après la pandémie du Covid-19, il y ait toujours cet effluve d'échanges entre les professionnels de tout genre sur les grands problèmes liés au développement du pays", a souhaité Pr IHOU.

Pour Faure Gnassingbé, la santé des Togolais n'a pas de prix. C'est pourquoi chacun doit se faire violence en cette période pour ne pas mettre en mal la dynamique que se pointe à l'horizon. Les diverses mesures sociales sont des signes palpables que le Président de la République tient à ses promesses. "Personne ne sera laissée sur le côté", avait-il promis. Les faits lui donnent raison. Les remarquables résultats de la gestion de cette crise sanitaire, dans tous les secteurs, sont des preuves qui parlent pour lui. Mais comme il l'a aussi souligné ; c'est ensemble que les Togolais doivent gagner ce combat contre la pandémie.

Pour ce faire, ils doivent suivre les recommandations des autorités et adopter les mesures barrières. Il n'est pas superflu de les rappeler ici : se laver régulièrement les mains, avec de l'eau et du savon, ou les désinfecter avec du gel hydroalcoolique, rester à distance d'au moins 1 mètre des autres, tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le pli de son coude, ne pas se toucher ni les yeux, le nez ou la bouche, saluer sans se toucher sans se serrer la main et éviter les embrassades, portez un masque, si vous avez des symptômes respiratoires.

## Zozo

POLITIQUE : JEAN-PIERRE FABRE VEUT RENDRE LE PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE



Le maire de la commune de Golfe 4, Jean-Pierre Fabre (ANC, opposition) a lancé une campagne de distribution de masques et de dispositifs de lavage de mains dans les lieux publics.

Il souhaite que le gouvernement fasse du port de masque une obligation. On ne veut plus voir certains en porter et d'autres pas. C'est la seule façon d'être efficace dans la lutte contre le virus, a-t-il déclaré.

Le préfet du Golfe, Komlan Agbotse, s'est félicité des actions menées par la commune pour combattre la pandémie.

Source : @Republicoftogo

DIPLOMATIE : LA DIPLOMATIE MONDIALE SOUS CLOCHE



Conférences internationales annulées, rencontres bilatérales repoussées, visites officielles ou de travail reportées, la diplomatie togolaise est à l'arrêt.

Le Togo ne fait pas exception. Tous les pays du monde sont logés à la même enseigne.

L'arrêt des transports aériens est évidemment un obstacle. Mais pas seulement, la pandémie présente trop de risques pour des réunions qui rassemblent en général de nombreux collaborateurs.

Les ministres ont recours au téléphone, à la visioconférence et aux échanges par mail pour communiquer et assurer le suivi des dossiers. La plupart des pays ont mis sous cloche leur politique étrangère pour privilégier la lutte contre le covid-19 et pour promouvoir les mesures d'accompagnement de la population.

Les questions de coopération attendront. Même des négociations cruciales comme celles avec l'Union européenne pour parvenir à un accord post-Cotonou ont été gelées. A Bruxelles, la plupart des fonctionnaires européens sont en télétravail. Combien de temps durera la crise sanitaire ? Personne n'en sait rien pour le moment.

Même les Nations Unies envisagent de repousser l'Assemblée générale des Nations Unies prévue au mois de septembre à New-York ou de l'organiser en mode virtuel. Ce que viennent de faire le FMI et la Banque mondiale à Washington pour les Assemblées de printemps.

Source : @Republicoftogo

## MCA-TOGO/PROGRAMME TRESHOLD :

### De la nécessité d'actualiser l'analyse des contraintes liées à la croissance économique

Depuis 2014, le Togo a entamé le processus d'éligibilité au programme Millenium Challenge Account, (MCA) des USA. Le pays est passé de 5 indicateurs validés en 2014 à 14 indicateurs sur les cartes des scores en 2020 ; pour ce faire, une signature d'accord de don pour le programme Threshold est intervenue le 14 février 2019. Le coût global du programme est de 35 millions de dollars US. Il vise à mettre en œuvre des réformes dans les secteurs des TIC et du foncier en lien avec la productivité agricole pour promouvoir une croissance économique ayant un impact sur l'amélioration des conditions de vie des populations. L'exécution est prévue pour une période de quatre (04) ans à compter de la mise en vigueur.

Par Koudjoukabalo

Le démarrage du programme était prévu pour le 27 Janvier 2020, date devant marquer le début de l'organisation de la cérémonie de mise en vigueur à laquelle le Président-Directeur Général de la MCC devrait prendre part. Saisi par la partie américaine pour cette cérémonie, le Gouvernement togolais a émis le souhait qu'elle soit reportée après l'élection présidentielle. On en était à ce stade de la mise œuvre de ce processus quand d'autres conjonctures inattendues ont surgi, risquant de compromettre la mise en œuvre du program-

me. Chez nos confrères de L'UNION pour la Patrie, le ministre conseiller du chef de l'Etat, Stanislas Baba, Coordonnateur national du MCA-TOGO en indique trois (3) : d'abord, la crise sanitaire actuelle liée à la pandémie du COVID -19 qui limite les mouvements des personnes aussi bien au niveau national qu'international ; ensuite la nécessité d'actualiser l'analyse des contraintes liées à la croissance économique ayant servi à l'élaboration du programme Threshold, car, pour le gouvernement, cela permettrait de reformuler le programme en l'orientant davantage vers d'autres secteurs prioritaires du Plan national de développement (PND), le document de référence de toute politique de développement sur la période 2018-2022. " Il y a lieu de rappeler que cela fait cinq ans que le Togo est éligible au programme. Vous conviendrez donc avec moi que beaucoup de choses ont évolué durant le temps écoulé entre l'éligibilité et le démarrage de la mise en œuvre du programme", indique Stanislas Baba.

Il faut souligner aussi que le Gouvernement a initié et poursuivi des réformes aussi bien pour l'amélioration du climat des affaires que dans bien de domaines et a enregistré d'importants progrès dans les domaines des Technologies de l'Information et de la Communication et du Foncier. Ces progrès répondaient déjà aux



Stanislas Baba, Coordonnateur national du MCA

défis que le programme Threshold était appelé à relever.

Enfin, troisième raison évoquée par le responsable de la coordination du MCA TOGO, ce sont les récentes prises de position de l'Ambassadeur des Etats-Unis au Togo sur l'élection présidentielle et, surtout, le rapport de "Freedom House" qui n'a de cesse de peindre du Togo un portrait négatif et lui dénie toute once de démocratie, ce qui pousse le gouvernement togolais à s'interroger sur l'existence d'une réelle volonté de coopération avec le pays.

Pour le ministre conseiller Stanislas Baba, on est en droit de se demander si les critiques qui sont faites ne procèdent-elles pas d'une intention délibérée d'impacter les indicateurs d'autant qu'il est entendu que la performance sur les indicateurs conditionne le maintien du programme. Il explique : " Pour preuve, suite à la publication de son rapport de 2019, il a été émis de notre part des réserves en lien avec certaines informations non actualisées qui ont entraîné la baisse des notes du Togo sur certains

critères dudit rapport. A l'occasion, des preuves concrètes avaient été faites et l'institution avait promis de prendre en compte nos préoccupations dans son rapport de 2020, ce qui n'est malheureusement pas le cas puisqu'il est gênant et étonnant de constater que celui de 2020, censé prendre en considération nos réserves émises contient tout aussi que le précédent, beaucoup d'informations inexactes provenant de sources partisans et abjectes auxquelles les institutions de notation ne devraient en principe accorder aucune importance. Le Togo adopte naturellement une posture attentiste et souhaite que la MCC donne suite à sa correspondance".

En attendant, Stanislas Baba fait savoir que l'important pour le gouvernement, c'est de poursuivre les réformes. Et en ce sens, d'importants progrès sont enregistrés, fait-il remarquer. Néanmoins, il n'est pas question de s'en contenter et c'est ce qui justifie le plan d'action 2020 élaboré par la

Suite à la page 4

Zozo

FINANCES : PLUS DE 100 MILLIONS DE DOLLARS POUR COMBATTRE LES EFFETS DE LA PANDÉMIE



Le représentant du Fonds monétaire international (FMI) au Togo, Sampawende Jules Tapsoba, a salué vendredi la réactivité du gouvernement togolais dans la gestion de la crise sanitaire liée au covid-19.

Il a notamment mentionné la mise en œuvre ultra-rapide des transferts monétaires au profit des populations les plus défavorisées directement implantées.

Il a aussi cité les travaux réalisés en urgence au CHR de Lomé Commune pour accueillir les malades du coronavirus. Les équipements commandés, comme des respirateurs, ont été livrés en un temps record.

Même si le nombre de personnes infectées n'est pas très important (83), la pandémie est d'abord économique. Ce contexte anxieux crée l'incertitude. M. Tapsoba a donné quelques chiffres intéressants qui donne une idée de l'ampleur du séisme.

Les commerces de détails et les activités liées aux loisirs accusent une chute de 42%. Dans les supermarchés, la baisse de fréquentation est supérieure à 30%.

Le Togo peut compter sur l'appui du FMI grâce à plusieurs interventions.

D'abord, il a obtenu un allègement immédiat du service de la dette, soit une économie de 3 milliards de Fcfa qui pourront être consacrés à la santé et aux priorités économiques et sociales.

Source : @Republicoftogo.com

SOCIAL : LES ZÉMIJANS SOUHAITENT UNE MEILLEURE INDEMNISATION



Depuis le 11 avril, les taxis-motos n'ont théoriquement plus le droit de travailler, une mesure destinée à freiner la pandémie de coronavirus.

Ils poursuivent pourtant leur activité.

Le gouvernement a mis en place des mesures d'accompagnement à travers les transferts monétaires. Chaque conducteur devait recevoir une indemnisation de 20.000 Fcfa par mois. Proposition rejetée par les intéressés. Ils veulent davantage.

Les discussions se poursuivent entre les responsables des zémijans et l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADED), chargée de mettre en œuvre les transferts monétaires.

Les deux parties manifestent une certaine ouverture pour parvenir rapidement à un accord.

Rien que pour Lomé, 60.000 zémijans opèrent chaque jour. Ils sont beaucoup utilisés en raison de l'absence d'un réseau de transport public.

Source : @Republicoftogo.com

ECONOMIE/CONSOMMATION :

Hausse de 0,5% des prix à la consommation en Mars 2020

Selon l'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), en mars 2020, le niveau général des prix à la consommation a connu une hausse de 0,5% contre une baisse le mois précédent (-0,1%).

Par Koudjoukabal

Cette hausse est l'effet conjugué d'une part de la hausse des prix des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+1,8%), "Tabac et stupéfiants" (+2,1%), "Articles d'habillement et chaussures" (+0,2%), "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+0,3%), "Communication" (+0,1%), "Transports" (+0,04%), "Biens et services divers" (+0,1%), "Loisirs et culture" (+0,1%) et "Santé" (+0,1%) et d'autre part de la baisse des prix des fonctions de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-1,1%) et "Enseignement" (-0,1%).

L'INSEED indique que la hausse de l'indice de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" est soutenue par la progression des indices des postes



Les agrumes (+23,4%), la plus forte hausse

suivants : "Agrumes" (+23,4%) ; "Céréales non transformées" (+2,7%) ; "Poissons et autres produits séchés ou fumés" (+4,0%) ; "Légumes secs et oléagineux" (+5,7%) ; "Sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs" (+1,8%) ; "Tubercules et plantain" (+1,7%) ; "Pâtes alimentaires" (+1,6%) ; "Pâtisseries, gâteaux, biscuits, viennoiseries" (+8,7%) ; "Autres fruits frais" (+2,5%) ; "Farines, semoules et gruaux" (+6,4%) ; "Légumes frais en fruits ou racine" (+1,0%) ; "Huiles" (+0,9%) et "Autres produits à base de

tubercules et de plantain" (+1,0%).

La hausse observée au niveau des indices des fonctions de consommation "Tabac et stupéfiants", "Articles d'habillement et chaussures" et "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" est due à l'augmentation des prix au niveau des postes ci-après : "Vin et boissons fermentées" (+5,2%) ; "Vêtements de dessus hommes" (+1,1%) ; "Autres articles vestimentaires et accessoires d'habillement" (+1,1%) ; "Vêtements de dessus femmes" (+0,3%) ; "Articles de ménage non durables" (+0,5%) et

"Outillage, matériel et accessoires divers" (+0,6%). D'autre part, la hausse de l'indice des fonctions de consommation "Communication" ; "Transports" ; "Biens et services divers" ; "Loisirs et culture" et "Santé" est portée par les variations des prix des postes : "Matériel de téléphonie et de télécopie" (+0,7%) ; "Carburants et lubrifiants" (+0,1%) ; "Pièces détachées et accessoires" (+0,5%) ; "Entretien et réparations de véhicules particuliers" (+0,3%) ; "Appareils et articles pour soins corporels" (+2,2%) ; "Produits pour soins corporels" (+0,2%) ; "Articles de bijouterie et d'horlogerie" (+0,7%) ; "Journaux et publications périodiques" (+1,9%) ; "Services médicaux et dentaires" (+3,1%) ; "Produits médicaux divers" (+4,4%) ; "Médicaments traditionnels" (+1,9%) et "Services hospitaliers" (+0,6%).

Les postes ayant contribué à la baisse des indices des fonctions de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" et "Enseignement" sont : "Combustibles solides et autres" (-9,0%) et "Enseignement secondaire" (-0,2%).

LUTTE CONTRE LE COVID-19 :

CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO répond à l'appel du gouvernement

Lors de son message à la nation du 1er Avril, dans le cadre de la survenance du Covid-19, le Président de la République Faure Gnassingbé a annoncé la création d'un fonds 400 Milliards de FCFA pour faire face à la pandémie du coronavirus dans divers domaines. Selon le Chef de l'Etat, cette cagnotte sera alimentée d'abord par une dotation du gouvernement, qui certainement, ne suffira pas. Il a donc fait appel au partenaire technique et financier et au secteur privé pour aider le Togo à rassembler le reste pour une meilleure riposte au Covid-19.

technique des soignants et la prise de mesure sociale forte en priant la population d'adopter les gestes barrières et en allégeant certaines charges aux populations les plus vulnérables des zones frappées par diverses mesures de restriction.

En faisant écho à l'appel du gouvernement, Coris Bank International Togo apporte son soutien aux autorités togolaises dans leur quête d'endiguer la pandémie dans le pays. Selon son Directeur Général Alassane KABORE, cette épidémie mondiale qui menace tous les citoyens doit leur permettre de s'unir davantage et faire



un front commun pour combattre ce mal. " Ce geste (20 Millions de FCFA) contribuera à permettre à la Coordination Nationale de gestion de

la riposte au COVID-19 de mettre en place toutes les actions visant à contrer cette pandémie ", a-t-il dit.

MCA-TOGO/PROGRAMME TRESHOLD :

De la nécessité d'actualiser l'analyse des contraintes liées à la croissance économique

Suite de la page 3

Cellule MCA-Togo.

En lien avec les indicateurs, le plan d'action 2020 repose sur trois axes principaux : (i) La promotion de la liberté économique : poursuite de l'amélioration du climat des affaires ; poursuite de l'assainissement des finances publiques ; etc. (ii) La promotion de la bonne gouvernance : poursuite de la lutte contre la corruption ; renforcement de l'Etat de droit ; renforcement des droits politiques, des libertés civiles et de la liberté d'expression; etc. (iii) Le renforcement du capital humain : amélioration de l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement; intensification des campagnes de vaccination contre le tétanos, la diphtérie, la poliomyélite, la coqueluche et la rougeole; poursuite de la lutte contre la traite des personnes, poursuite de la sensibilisation sur la scolarisation des filles, etc.

Les réformes et actions contenues dans ce plan d'action seront, bien entendu, mises en œuvre pour le bien-

être des populations togolaises fait-on savoir.

Quant au programme Compact, le ministre conseiller a rappelé que pour qu'un pays soit éligible au Compact, il lui faut passer la moitié des indicateurs (10 indicateurs sur 20), avec au moins un indicateur dans chacune des trois catégories d'indicateurs (Liberté Economique, Bonne Gouvernance, Investissement dans le Capital Humain ; passer au moins un des indicateurs relatifs aux droits démocratiques (Libertés Civiles ou Droits Politiques) et surtout ; passer l'indicateur relatif au Contrôle de la Corruption qui est un indicateur éliminatoire.

" Pour la quatrième année consécutive, le Togo a satisfait à ces trois critères d'éligibilité au programme Compact. C'est dire que depuis 2017, le Togo caressait l'espoir de faire partie du peloton des pays bénéficiaires du Compact ", affirme Stanislas Baba qui constate que ce n'est pas le cas selon toute surprise. Et à lui d'ajouter : "Nous poursuivons cependant les

réformes qui demeurent nos priorités nationales et celles du Gouvernement. La suite du processus de mise en œuvre du programme Threshold dépendra non seulement de la réponse que la MCC apportera à la correspondance que le Gouvernement lui a adressée mais également de l'impact des critiques de l'Ambassadeur et du rapport de Freedom House sur les indicateurs du Togo. En tant que Coordinateur National de la Cellule MCA-Togo, mon avis serait que le pays ne peut pas aller dans un programme MCA avec des indicateurs fragilisés.

En tout état de cause, ainsi que je l'ai rappelé avec force et insistance, le Gouvernement poursuivra les réformes pour atteindre les objectifs du plan national de développement (PND) qui vise à transformer structurellement l'économie, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents et d'où s'induirait l'amélioration du bien-être social".

## FUCEC-TOGO /COOPEC SOLIDARITE :

# Une agitation qui vaut plus de 711 millions de Francs CFA

Depuis quelques semaines, la crise entre Coopec Solidarité et la FUCEC-Togo semble avoir atteint son paroxysme. Prétendu licenciement du Directeur Dewouna GODOME par-ci, préavis de grève des salariés de la Coopec et de SYN-BANK, grève des employés de la Coopec Solidarité par-ci et procédures judiciaires tous azimuts de-ci, de-là.

Par Alphonse AGBODO

Dans ce qui semble être un véritable imbroglio pour les non connaisseurs de ce dossier, un certain nombre d'apprentis sorciers dont beaucoup se seraient vus les poches remplies ont écrit et raconté plusieurs choses. Certaines personnes se sont même érigées en chantre de la vérité biblique qu'ils distillent en distribuant de bons et de mauvais points aux uns et aux autres, avocats, magistrats, officiers de police judiciaire selon que ceux-ci sont ou pas du camp qu'ils défendent.

Dans cette agitation où l'on nage dans l'eau trouble, pour celui qui veut faire un travail objectif et impartial, il faut rester calme et procéder à des enquêtes sérieuses pour sortir le blé de l'ivraie, libérer le vrai du faux.

Dans ces lignes, nous voulons essayer de vous expliquer ce qui s'est exactement passé et pourquoi cette pique de la crise que nous observons depuis le 27 février 2020 avec cette décision étonnante et bizarre de licenciement du Directeur en exercice qui, malgré cette mesure, demeure toujours en exercice.

**Que s'est-il exactement passé ou qu'est-ce qui est à l'origine de cette crise ?**

Beaucoup d'explications ont déjà été données, preuves à l'appui sur les causes du conflit entre la Coopec Solidarité et la Faïtière. La nouvelle crise déclenchée et rendue publique



depuis le 27 février 2020 n'est indifférente aux affaires de gros sous. Deux raisons expliquent cette pique de crise et son tempo. Il convient ici de vous livrer les véritables raisons de ce que l'on nous présente aujourd'hui comme le licenciement d'un directeur qui serait insoumis avant de vous donner dans notre prochaine publication les raisons pour lesquelles

la période de février début mars 2020 a été choisie pour frapper ce prétendu coup du siècle qui a fait pschiiitt.

**Premièrement :** Une demande de **711 549 015 Francs CFA sans aucun justificatif.**

Le 1er décembre 2019, la Coopec Solidarité qui, conformément à la Convention de Contribution au

Budget signée avec la FUCEC-Togo le 1er Octobre 2008 doit au titre des contributions la somme de 100 000 000 francs CFA par an à la Faïtière, autorise cette dernière à prélever sur son compte la somme de 50 000 000 francs CFA correspondant au reliquat de ce qu'elle reste devoir au titre de ses cotisations.

En réaction, la FUCEC-Togo, sous la plume de son nouveau directeur, **AMAGLO Yawo**, le remplaçant de Monsieur Kokoumey Fedy (son bienfaiteur en fait selon nos recoupements) demande au Directeur de la Coopec Solidarité de lui payer plutôt une somme de **sept cent onze millions cinq cent quarante-neuf mille quinze (711 549 015) francs CFA**. Le courrier référencé N°865/Fucec-Togo/2019 qui est adressé au Directeur de la Coopec Solidarité par le représentant de la Faïtière dit exactement ceci : **"...nous enregistrons ce montant de (50 000 000) cinquante millions francs CFA comme acompte sur contribution au budget 2018. Nous vous précisons que le solde restant dû à ce jour est de sept cent onze millions cinq cent quarante-neuf mille quinze (711 549 015) francs CFA au titre des cotisations pour le fonctionnement de la Faïtière.**

Bien évidemment, copie de ce courrier est adressé à Monsieur LEGBA MONY, représentant de la FUCEC-Togo au sein de la Coopec Solidarité que ce dernier servirait avec loyauté, à en croire nos sources.

Rappelons que dans nos précédentes publications, nous vous avons indiqué que ce qu'exige la FUCEC-Togo de la Coopec Solidarité au titre des contributions annuelles au budget est de **829 309 080 FCFA**. Lorsque l'on ajoute la somme de 100 000 000 (50 000 000

FCFA payés et les 50 millions dont le prélèvement est autorisé le 1er décembre 2019), on se retrouve à 811 549 015 Francs CFA, ce qui n'est pas loin des 829 309 080 FCFA).

Pendant que le Directeur de la Coopec Solidarité se demandait à quoi correspond exactement cette demande de **711 549 015 francs CFA** et essaye de contacter son Conseil d'Administration pour relever le caractère anormal de cette demande, le PCA LEGBA MONY intervient et intime l'ordre au Directeur Dewouna GODOME de payer immédiatement ladite somme. **Le Directeur sollicite l'habilitation du Conseil d'Administration dont les membres lui indiquent qu'ils n'ont jamais discuté de la chose en aucune de leur session. Face à cette situation et n'ayant aucune protection, ni d'habilitation pour pouvoir se couvrir en cas de problème, le Directeur fait appel à l'article 51, alinéa 4 des Statuts qui dispose que " Le Directeur de la COOPEC SOLIDARITE est tenu de refuser d'appliquer ou d'exécuter toute décision qui serait contraire à la Loi, son décret d'application, les règlements et instructions en vigueur " et de l'article 3 du Code de Déontologie de la Coopec qui prescrit que " Les assujettis doivent se conformer à la légalité, notamment aux dispositions légales, réglementaires, statutaires, conventionnelles ou contractuelles applicables à leurs activités.**

Dans un courrier en date du 30 Décembre 2019, il explique très respectueusement aux dirigeants de la FUCEC-Togo que la Convention de contribution au budget du 1er octobre 2008 ne prévoit que la somme de 100 000 000 FCFA à la charge de la Coopec Solidarité, les appelle au respect des textes pour la sérénité des activités de la Coopec et de la FUCEC et leur indique qu'il serait bon que dorénavant les membres de la Coopec en Assemblée générale puissent se prononcer sur toute demande de fonds de la part de la FUCEC-Togo qui serait supérieure aux 100 000 000 Francs CFA prévue par le convention de contribution au budget (**Courrier N°0843/SOLI/SD/19 du Directeur de Coopec Solidarité en facsimilé**).

Ce refus est inadmissible pour la direction d'alors de la FUCEC-Togo dirigée par monsieur Kokoumey Fedy à qui on reproche une kyrielle d'actes et de parties pris épouvantables.

Leur colère est alors montée à son paroxysme. Voilà, selon nos recoupements, la principale raison pour laquelle le sieur LEGBA MONY a décidé de licencier le Directeur Dewouna GODOME alors qu'une décision judiciaire en date du 11 Novembre 2019 interdisait au Conseil d'Administration et à son président de prendre ce genre de mesures.

Dans notre prochain article nous vous indiquerons pourquoi et comment cette décision est intervenue exactement le 27 février 2020.

## ULTIME INVITATION CE MATIN D'AGBÉYOMÉ KODJO À LA GENDARMERIE :

# Ira-t-il au SCRIC ou c'est plutôt le SCRIC qui ira vers lui ?

**Ils sont dans leur rôle. Ils sont avocats de profession et sont appelés à défendre leur client quel que soit ce qui leur est reproché. En attendant d'assister leur client que ce soit au SCRIC qu'à la justice, ils ont choisi hier d'animer une conférence de presse pour se prononcer sur leur dossier.**

Rappelons que le sieur Agbéyomé Kodjo est un candidat malheureux à la dernière présidentielle du 22 février 2020. Arrivé en deuxième position après Faure Gnassingbé qui l'a battu à plate couture avec plus de 70% des suffrages, Agbéyomé Kodjo le candidat de la dynamique Mgr Kpodzro refuse de reconnaître les résultats proclamés aussi bien par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) que par la Cour Constitutionnelle.

Pour manifester donc sa non acceptation des résultats définitifs, le candidat de la dynamique Mgr



Les avocats de Kodjo Agbéyomé devant la presse

Kpodzro s'était investi dans une série d'actions publiques allant jusqu'à nommer son premier ministre et son ministre des affaires étrangères et invité même l'Armée à être de son côté dans ses messages dites à la Nation. Suivant donc réquisition du Procureur de la République, Agbéyomé Kodjo a vu sa double immunité parlementaire levée.

Aujourd'hui dans sa posture de simple député de la Nation, le Procureur de la République a instruit le Service Central de Recherches et d'investigations criminelles (SCRIC) de la Gendarmerie nationale à l'écouter suivant réquisitions N°1594/PR/2020 aux fins d'ouverture d'une enquête judiciaire du 24

mars 2020 d.

Ainsi donc, deux rendez-vous furent déjà manqués les 1er et 9 avril derniers. Et depuis le 17 avril au matin, le SCRIC est revenu à la charge avec une " ultime invitation " adressée au député Kodjo.

En conférence de presse hier matin à Lomé, les Avocats du candidat malheureux Agbéyomé Kodjo affirment ne pas comprendre la position de la Gendarmerie et surtout ne pas s'expliquer la mention " ultime invitation " inscrite cette fois-ci sur l'invitation. Ce qui justifierait leur courroux et leur crainte de voir leur client placé en détention dans l'optique de le sacrifier sur l'autel de l'injustice.

Précisons que le député Agbéyomé Kodjo devra se présenter ce matin devant le Commandant du SCRIC à 9h00. Ira-t-il au SCRIC ou c'est plutôt le SCRIC qui ira vers lui ?

Crédo TETTEH



**PRÉCAUTIONS POUR ÉVITER  
LE CORONAVIRUS**

**MESSAGE DE TOGO TERMINAL**  
FILIALE DU GROUPE BOLLORE

**TOGO TERMINAL**  
LOMÉ



Se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon ou avec une solution à base d'alcool.



Éviter de cracher et de se moucher sur le sol.



Se couvrir la bouche et le nez avec un masque médical, un mouchoir en papier ou le creux du bras lorsqu'on tousse ou éternue; puis jeter le masque ou mouchoir et se laver les mains.



Si l'on porte un masque facial, s'assurer de bien couvrir la bouche et le nez ; éviter de toucher le masque qui est en place, le jeter immédiatement après utilisation s'il est à usage unique, et se laver les mains aussitôt après.



Éviter tout contact étroit non protégé avec des personnes ayant la fièvre et la toux et consulter un médecin en cas de fièvre, toux et difficultés respiratoires.



En cas de maladie pendant le voyage, informer le conducteur ou l'équipage consulter un médecin sans tarder et partager ses antécédents de voyage.



Éviter tout contact direct non protégé avec des animaux sauvages ou d'élevage et des surfaces en contact avec des animaux.

**NUMÉROS VERTS**

+228 22 22 20 73 / 91 67 42 42

**CORONAVIRUS, COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

Les bons gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains régulièrement.



Ne tousser ou n'éternuer que dans son coude.



Utiliser des mouchoirs à usage unique.



Porter un masque quand on est malade.



Éviter les contacts proches.

Comment bien se laver les mains ?



Mouillez-vous les mains avec de l'eau



Versez du savon dans le creux de votre main



Frottez-vous les mains durant 15s à 20s : les doigts, les paumes, le dessus des mains et les poignets



Entrelacez vos mains pour nettoyer la zone entre les doigts



Bien laver le dos de vos mains



Nettoyez également les ongles



Rincez-vous les mains sous l'eau



Séchez-vous les mains avec un essuie-main à usage unique



Fermez le robinet avec l'essuie-main puis jetez-le dans une poubelle fermée

La Banque Autrement  
<https://coris.bank>



**"En raison du COVID 19, votre journal LE MEDIUM paraîtra désormais et uniquement en version numérique ou PDF. Et ce jusqu'à nouvel ordre. Rendez-vous sur le site [www.lemedium.info](http://www.lemedium.info). RESTONS CHEZ NOUS !"**

# TOGO TERMINAL

## LOMÉ

Lomé, le 10 avril 2020

### COMMUNIQUE DE PRESSE

**Face au Covid 19, TOGO TERMINAL invite sa clientèle à privilégier sa solution de facturation en ligne**

TOGO TERMINAL, société du réseau Bolloré Port et filiale de Bolloré Transport & Logistics encourage sa clientèle à privilégier sa solution web de facturation pour les opérations import « en mode livraison sur camion ». Cette solution opérationnelle depuis le 24 Janvier 2020, permet aux clients de TOGO TERMINAL de générer leurs propres factures en ligne à partir de la plateforme IES de la société et de procéder instantanément au paiement.

TOGO TERMINAL évite ainsi à ses partenaires toute interaction physique notamment en cette période de pandémie du Covid 19, fait gagner du temps à ses clients en simplifiant les formalités.

En effet, le client une fois ses identifiants enregistrés sur la plateforme IES dispose d'un compte. A partir de ce compte, il peut à tout moment émettre lui-même sa pro-forma, la vérifier puis la valider depuis son équipement informatique (Smartphone, ordinateur ou tablette) et produire la facture définitive. Une fois cette étape passée, le client choisit à sa convenance son mode de paiement suivant les options offertes par Ecobank ou les opérateurs de téléphonie mobile. Le règlement de la facture déclenche la programmation de la livraison du conteneur.

Le client peut à tout moment, avoir accès à l'historique des factures et BL déjà consultés ou à consulter. Pour accompagner, former et informer les clients et opérateurs économiques durant les premiers mois de familiarisation à la plateforme, un service dédié « Togo Terminal Assistance » est mis à leur disposition. Ce service est joignable par :

- mail: [tgoterminal.assistance@togo-terminal.com](mailto:tgoterminal.assistance@togo-terminal.com)
- téléphone au +228 99 02 23 34 ou +228 92 56 22 22.

« Ce mode de facturation en ligne, déjà disponible pour tous les clients de TOGO TERMINAL, rentre dans un processus global de digitalisation et de dématérialisation. Il constitue une solution efficace contre la propagation du Covid 19. Nous évitons autant que faire se peut à nos clients des contacts physiques et toute autre interaction pouvant les exposer », précise Charles Kokouvi GAFAN, PDG de Togo Terminal.

Par cette innovation, la première dans le secteur, Togo Terminal appuie la politique de grandes réformes économiques initiées par le gouvernement et la vision d'un Togo émergent portée par les plus hautes autorités du pays.

Opérateur de manutention conteneurs au Port de Lomé depuis 2001, TOGO TERMINAL a fortement contribué au nouveau rayonnement du port à travers divers projets...



Bolloré Transport & Logistics au Togo invite sa clientèle ainsi que toute la population au respect des consignes sanitaires afin de lutter contre le #Covid-19.

Pour toute urgence, contacter le numéro vert: **111**



Le lavage des mains est recommandé dans tous les cas.



Toussez dans le coude, afin de ne pas infecter vos mains.



Utiliser un mouchoir à usage unique et jeter le mouchoir immédiatement après usage.



Pour les personnes malades, le port du masque chirurgical est recommandé afin d'éviter de diffuser la maladie par voie aérienne.



Se saluer sans se serrer les mains pour éviter d'entrer en contact avec le virus si éventuellement l'autre l'avait.



Garder la distance sociale de 1 mètre pour ne pas entrer en contact avec des gouttelettes de salives contaminées.



Eviter de se toucher le visage pour empêcher le virus s'il est sur votre main, de rentrer dans votre corps à travers la bouche, le nez ou les yeux.



## TOGOCOM VOUS FACILITE LA VIE AVEC LE SERVICE TMONEY À TRAVERS DES SOLUTIONS PRATIQUES ET SÉCURISÉES

- ✓ Transfert d'argent de compte à compte **\*145\*1\*1#** (gratuit)
- ✓ Dépôt d'argent sur votre compte **\*145\*2#** (gratuit)  
dans les agences Togocom ou auprès des points de vente TMoney
- ✓ Achat de crédit de communication au **\*145\*4\*1#** (gratuit)
- ✓ Achat de forfait Internet sur mobile au **\*145\*4\*2#** (gratuit)
- ✓ Achat de forfait Internet (ADSL, FTTH, AirFiber) au **\*145\*6\*3#** (gratuit)
- ✓ Paiement de factures TOGOCEL, TOGO TELECOM, CEET, TDE, OTR, CNSS, CANAL+ au **\*145\*6#** (gratuit)
- ✓ Paiement de vos courses auprès de vos commerçants habituels au **\*145\*5#** (gratuit)
- ✓ Opérations M Banking du compte TMoney vers le compte bancaire et vice versa au **\*145\*8#** (gratuit)
- ✓ Augmentation du plafond\* de rechargement de compte TMoney à **3 000 000 F CFA/jour** et **12 000 000 F CFA/mois** au lieu de 2 000 000 F CFA/jour et 10 000 000 F CFA/mois pour les clients identifiés.

**UTILISEZ**

**TMoney**

**POUR Y ACCÉDER**

**\*145#**

SOUSCRIPTION AU SERVICE GRATUITE

(\*) Valable jusqu'au 30 avril 2020

Togocel      Tgtmng  
 Togocel\_tg      Togotelecom1

togocel.tg | togotelecom.tg